



## LA CAUSE DU MUTUEL A ENCORE PROGRESSÉ À BRUXELLES

A l'heure des choix politiques et législatifs, l'Association des Paris Mutuels européens avait voulu marquer ce début d'année en rappelant ses spécificités, les valeurs que ses membres véhiculent et faire le point sur les travaux en cours dans le domaine des jeux et paris en Europe. La volonté était de mieux faire connaître le modèle du Pari Mutuel, de montrer que le financement et l'intégrité sont des éléments essentiels pour la filière hippique et le sport en général.

L'Association voulait illustrer le fonctionnement du système de Pari Mutuel pour le financement des courses et montrer que d'autres sports peuvent s'en inspirer. Et aussi rassembler les acteurs politiques et associatifs, en dehors des batailles commerciales et juridiques et faire le point sur les avancées du débat.

Tels étaient les objectifs de la grande conférence organisée hier (jeudi) à Bruxelles, qui s'est révélée être un succès.

En ouverture, Bertrand Bélinguier, Président de l'Association et Président-Directeur Général du PMU, a présenté les deux thèmes de la journée (totalement liés dans les activités de l'Association). Il a décrit l'Association, ses membres, a donné quelques chiffres sur ce qu'elle représente au niveau économique et social et a mis en avant sa raison d'être.

Puis le député européen Jacques Toubon, en tant que modérateur de la matinée, a introduit le sujet des jeux et paris au niveau européen et a insisté sur la question essentielle du financement que les décideurs européens et nationaux devront traiter.

Au cœur de cette journée très internationale, le premier sujet du jour a été traité par le Suisse Jean-Pierre Kratzer, qui a exposé le fonctionnement du système du Pari Mutuel, ses avantages et l'intérêt de son développement à l'échelle européenne. Il a notamment rappelé les grandes lignes du Livre Blanc de l'Association, qui détaille les obligations idéales des futures opérateurs : neutralité, équilibre, attitude socialement et économiquement responsable. Risto Nieminen lui a succédé, pour décrire les mécanismes de financement du secteur sportif et la contribution réelle des loteries européennes.

Sous la bannière « Réformes étatiques en cours », trois intervenants ont développé les spécificités nationales et comment s'organise ou s'organisera dans le futur les mécanismes de financement des courses hippiques et du sport. Pour la Suède, Jan Nyren a décrit son enquête du marché suédois qui vient de se terminer et qui propose différents scénarios au gouvernement suédois. Pour la France, l'ancien ministre Bruno Durieux, responsable de la mission de réforme du secteur des jeux et paris en France, a présenté les options sur lesquelles travaille le gouvernement français aujourd'hui, à l'aube de sa présentation législative sur ce secteur. Enfin, concernant la situation au Royaume-Uni, Alan Meale, député à la Chambre des Communes et membre de l'intergroupe sur les courses hippiques, a décrit les difficultés de la réforme du Levy Board (fonds dans lequel les organismes de paris hippiques cotisent de manière obligatoire et annuelle – 10% de leur marge brute) en Angleterre qui représente une source importante de financement des courses dans ce pays.

## Jour de Galop

---

L'après-midi, le modérateur Torbjorn Froysnes a présenté l'attitude des organismes de Pari Mutuel vis-à-vis des principes d'intégrité et les suspicions, craintes et affaires de corruption ou de malversations qui sévissent dans tous les sports. L'inquiétude des Fédérations sportives est réelle et certaines ont même créé des structures ou groupes de travail pour observer et si possible pouvoir contrôler les mécanismes de paris sur le sport.

Devant le développement incontrôlé des paris et les suspicions de malversation, les politiques et associations sportives ont ouvert le débat sur les moyens de prévenir les fraudes et contrôler les activités dans ce secteur.

Alors qu'aucune réglementation européenne n'organise ce secteur, les députés européens ont voulu un rapport d'initiative précisément sur l'intégrité des paris en ligne. La rapporteuse, Christel Schaldemose a décrit ce rapport, sa volonté personnelle d'aller plus loin et le positionnement des acteurs lors de la préparation de ce travail politique.

Monsieur Jean-Philippe Mochon, qui, sous Présidence française, a dirigé le groupe de travail sur les jeux et paris pendant les six derniers mois, a fait part des positions très différentes des Etats sur ce sujet, et signalé les points importants du contenu du rapport de progrès validé le 1er décembre dernier et des suites à donner à ce travail dans les mois à venir.

La prévention et le contrôle, c'est bien, mais comment y arriver de manière cohérente ? Madame Pâquerette Girard-Zappelli a répondu en décrivant les systèmes de prévention mis en place par le Comité Ethique du C.I.O. et a relaté les actions menées pendant les Jeux de Beijing et la stratégie en cours d'élaboration pour les prochains Jeux.

Guy Drut faisant partie des initiateurs du Comité d'action sur les paris créée par le C.N.O.S.F. en octobre 2008, a expliqué les objectifs de ce groupe et les enjeux à défendre (financement et intégrité encore une fois), ainsi que les solutions à proposer (droits d'exploitation).

La compréhension du système fait aussi partie de la prévention, notamment en évitant les formes de paris potentiellement dangereuses. Pour cela, il faut analyser les paris qui pourraient accroître les risques de corruption, précisément, une démarche du Centre de recherche de l'Université de Salford au Royaume-Uni. Le Professeur David Forrest a pu faire part de ses analyses.

Faire de la prévention avant de gérer des scandales est une volonté de tous et pour cela, des règles claires sont nécessaires ainsi que des contrôles effectifs. De nombreuses analyses d'impact et autres démarches juridiques ou économiques restent à faire et les éléments de cette journée sont là pour alimenter le débat et le poursuivre avec le plus de cohérence possible.

## Jour de Galop

---

### **BERTRAND BÉLINGUIER : « LE PARI MUTUEL EST DésORMAIS RECONNU COMME LE MEILLEUR SYSTÈME »**

**Jour de Galop. – Comment s'est passée cette journée ?**

**Bertrand Bélinguier.** – Elle a été très positive. Le panel d'orateurs était excellent, avec deux anciens ministres, deux membres du Parlement anglais, un professeur d'université britannique, deux membres du Comité International Olympique, des représentants du Parlement européen et des ambassadeurs auprès du Conseil de l'Europe. L'assistance était elle-même de grande qualité : les principaux opérateurs de paris étaient là, ainsi que les représentants de l'administration de plusieurs Etats et de grandes organisations sportives.

**Où en est l'Association des paris mutuels européens, que vous avez créée il y a deux ans ?**

Depuis, nous avons beaucoup travaillé, notamment en publiant notre Livre Blanc. Je trouve aujourd'hui très encourageant que l'Association soit reconnue et permette au pari mutuel d'être mieux connu des élus français et européens.

Au travers les travaux de l'Association, le pari mutuel montre qu'il est le modèle le plus vertueux. On voit bien, comme l'a répété Jean-Pierre Kratzer, que le système mutuel est celui qui apporte à la fois le meilleur financement et les meilleures garanties.

**Pensez-vous qu'une journée comme celle-ci puisse faire avancer la cause du « modèle français » ?**

J'ai senti une vraie préoccupation de la part des représentants des instances européennes et des Etats sur la question de la régularité des courses.

Plusieurs fois, au cours de la conférence, nous avons insisté pour dire que le mutuel était celui qui offrait la plus sûre régularité des courses. Il est important que les décideurs politiques en reconnaissent aujourd'hui le caractère exemplaire. Ils savent désormais que le système mutuel est celui qui protège le mieux les intérêts de tous : parieurs, acteurs, organisateurs et Etats.